Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
TOURISME

Épreuve E4 :
ÉLABORATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Sous-épreuve U42 :
PRODUCTION D'UNE PRESTATION TOURISTIQUE

SESSION 2017

DUREE : 4 HEURES **COEFFICIENT : 4**

Matériel autorisé :

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. (Circulaire n°99-186, du 16/11/1999)

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Avertissement : pour l'ensemble de cette étude, il vous revient d'être particulièrement attentif à la qualité rédactionnelle, à la présentation, à la cohérence des réponses que vous apporterez aux questions posées. Ces éléments seront pris en compte dans l'évaluation de votre copie.

Base nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

En 1994, Daniel Mourgues ouvre un des tout premiers paintball en Vendée, au Puits d'Enfer (Château d'Olonne). La réussite est tout de suite au rendez-vous et permet le développement rapide de la structure.

Un deuxième site de paintball est ouvert à Olonne-sur-Mer en 2003 avant d'être transféré à Saint-Julien-des-Landes en 2010 sous le nom « Le Grand Défi ». Ce déménagement s'est accompagné, sur ce même site, de l'ouverture d'un parcours acrobatique en hauteur (PAH).

Au fil des années, d'autres activités récréatives ont été successivement proposées à la clientèle sur le site du Grand Défi : parcours d'orientation, disc golf, balades à poney.

L'activité paintball sur les deux sites et les autres activités récréatives du parc du Grand Défi sont aujourd'hui exploitées au sein de la SARL MCL créée en 2005 et dirigée par Armel Lancereau.

Le Grand Défi a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de plus de 1 000 000 € et accueilli 77 000 personnes sur son site.

Vous avez été recruté.e par la SARL MCL pour contribuer au développement de l'activité sur le site du Grand Défi. Armel Lancereau vous confie dès votre arrivée les dossiers suivants :

Dossier 1 - Le Grand Défi et son offre produit

Dossier 2 - Le Grand Défi et la communication

Dossier 3 - Le Grand Défi et les enjeux de la sécurité et de la qualité

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Dossier 1 - Le Grand Défi et son offre produit (22 points)

De nombreux parcours acrobatiques en hauteur, de tous niveaux sont proposés à la clientèle au sein du parc du Grand Défi. Comme tous les ans depuis l'ouverture du parc en 2010, de nouveaux parcours dans les arbres seront créés en 2017 avec de nouveaux jeux. Cette année les aventuriers auront la possibilité de découvrir trois nouveaux parcours (un bleu, un vert et un rouge). Ainsi, le parc atteindra la barre des 23 parcours « accrobranches », une offre unique en Vendée.

1.1. Caractériser la gamme de produits « Parcours Acrobatiques en Hauteur » en 2016.

1.2. Quels sont les avantages et les limites d'une telle stratégie d'extension de gamme pour le Grand Défi ?

De nombreuses activités récréatives sont aujourd'hui proposées sur le site du Grand Défi : disc golf, balades à poney, parcours d'orientation, parcours acrobatiques en hauteur. Toujours à la recherche d'opportunités de développement et de nouvelles activités à proposer à sa clientèle, Armel Lancereau souhaite investir dans l'achat d'une tour permettant la pratique du quick jump.

1.3. Indiquer quelles peuvent être les sources de financement d'un tel investissement pour une structure comme le Grand Défi.

1.4. À partir des éléments fournis en annexe, calculer le coût d'acquisition total de cet investissement.

1.5. Compte tenu des données financières du Grand Défi, indiquer si cet investissement est réalisable.

1.6. Déterminer le seuil de rentabilité en volume et en valeur de cette nouvelle activité pour l'année 2017. Que peut-on en déduire pour la saison ?

Dossier 2 - Le Grand Défi et la communication (20 points)

Le Grand Défi a récemment investi dans l'adaptation de son site internet aux utilisateurs de tablettes et smartphones.

2.1. Identifier les raisons qui ont incité le Grand Défi à adapter son site internet aux utilisateurs de tablettes et de smartphones.

L'entreprise souhaite mener une autre action essentielle : celle de la mobilisation des prescripteurs que constituent les hébergeurs du territoire (hôtellerie de plein air, villages vacances, chambres d'hôtes). Armel Lancereau vous demande d'inviter les responsables de ces structures sur le site du Grand Défi en avant-saison pour un après-midi de découverte. Les objectifs sont simples : leur présenter la structure et ses activités et les convaincre de recommander à leurs clients de venir passer une journée au Grand Défi. Il est prévu que cet événement se déroule sur un après-midi du mois de mai de 14h00 à 17h00.

2.2. Rédiger le mail d'invitation qui sera envoyé à chaque hébergeur en soulignant trois arguments incitatifs.

2.3. Quelles autres cibles de professionnels serait-il pertinent de convier à cet événement ? Justifier vos propositions.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Dossier 3 - Le Grand Défi et les enjeux de la sécurité et de la qualité (18 points)

Le Grand Défi est adhérent du SNEPA (Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure).

3.1. Quels sont les rôles du SNEPA et quelles aides peut-il apporter aux adhérents ?

La priorité du Grand Défi est la sécurité. Tout est pensé et aménagé afin que les activités s'effectuent en toute sécurité (mise en place du système de la ligne de vie continue, contrôle des arbres par l'Office National des Forêts, certification des opérateurs par le certificat de qualification professionnelle).

3.2. Présenter les raisons qui ont amené le Grand Défi à la mise en place d'une telle démarche « sécurité ».

3.3. Quelles actions peuvent être entreprises pour améliorer la sensibilisation de la clientèle du Grand Défi au respect des mesures de sécurité et au développement d'un comportement responsable sur le site ?

Armel Lancereau souhaite recruter un ou une responsable gestion des risques dont l'une des missions principales sera de mettre en œuvre cette politique sécurité. Il a demandé à un stagiaire de procéder à la rédaction de l'offre d'emploi.

3.4. L'annonce rédigée par le stagiaire est-elle conforme au droit du travail ? Justifier votre réponse.

Une autre des priorités du Grand Défi concerne la qualité de ses services et de son accueil.

3.5 Qu'apporterait la labellisation Qualité Tourisme à cette structure ?

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 – Saint-Julien-des-Landes page 5
ANNEXE 2 – Les parcs acrobatiques en hauteur - PAH pages 6 et 7
ANNEXE 3 – Le marché touristique en Vendée pages 8 et 9
ANNEXE 4 – L'offre « parcours aventure » et « paint ball » en Vendée pages 9 et 10
ANNEXE 5 – L'offre « parcours acrobatique en hauteur » du Grand Défi - 2016 page 11
ANNEXE 6 – Optimiser son site internet pour tablettes et smartphones page 12
ANNEXE 7 – Lasertag extérieur et quick jump, nouveautés du Grand Défi page 13
ANNEXE 8 – Données financières 2016 de la SARL MCL page 14
ANNEXE 9 – Données financières de mise en place de l'activité quick jump page 15
ANNEXE 10 – Annonce de recrutement rédigée par le stagiaire page 15
ANNEXE 11 – Le SNEPA. page 16

Annexe 1 – Saint-Julien-des-Landes

http://www.stjuliendeslandes.fr/

La commune de St-Julien-des-Landes, où est situé Le Grand Défi, s'est tournée vers le tourisme avec l'implantation de quatre campings, deux « 5 étoiles » et deux « 4 étoiles ». Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes viennent compléter cette offre d'hébergement.

Les touristes apprécient la proximité de la côte, tout en étant charmés par le calme de la campagne.

À proximité, le lac du Jaunay offre plusieurs possibilités d'activités, dont la randonnée (à pied ou VTT). Deux sentiers sont sur la commune : le sentier des Landes et le sentier de la Guyonnière.

Quant au centre équestre de la Garangeoire, il vous accueille toute l'année et propose des activités équestres pour tous les niveaux, de débutant à confirmé : promenades, baptêmes, leçons… L'attractivité de la commune et son emplacement rétro-littoral ont permis de voir un accroissement rapide de la population ; au dernier recensement INSEE (1er janvier 2013) la commune comptait 1612 habitants.





Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Annexe 2 – Les parcs acrobatiques en hauteur (PAH)

http://www.sports.gouv.fr et http://www.securiteconso.org



Les PAH, autrefois dénommés « parcours acrobatiques en forêt », sont devenus une des composantes particulièrement attractives de l'offre de loisirs multi-activités en plaine, sur le littoral, en montagne ou en milieu urbain. L'activité ludo-sportive poursuit son développement en évoluant vers des formes de parc de loisirs et en multipliant l'offre d'activités, une tendance qui répond aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante.



Activités du secteur

Les premiers PAH sont apparus en France au milieu des années 1990. Le concept de départ est toujours en vigueur. Il consiste en une série d'ateliers ludiques, de difficultés variables, qui permettent de relier des plateformes installées dans des arbres. Les différents ateliers sont sans cesse renouvelés : ponts de singe, sauts de Tarzan, montées et descentes sur échelles ou filets, traversées sur des rondins, des poutres, des étriers, dans des tonneaux… La tyrolienne est devenue l'attraction majeure d'un parc. L'essentiel des formes de progression en vigueur sont héritées de la spéléologie, de l'escalade et de l'alpinisme.

On distingue deux types de pratiques : une « pratique autonome » sous simple surveillance et cadrée par des recommandations du personnel, et une « pratique encadrée » dans certains types de parcours et dans tous les cas pour le public relevant du secteur jeunesse (centre de vacances et de loisirs). Depuis 2001, le ministère chargé des sports gère l'activité par voie d'instructions successives, dans lesquelles sont définies spécialement les normes d'encadrement et les personnes habilitées à encadrer (titres ou diplômes).

Environ un tiers des PAH propose des activités de pleine nature (APN) comme des circuits de VTT, des activités d'eaux vives ou des activités nautiques. 18 % proposent des activités orientées vers le loisir comme le paintball, le trampoline, le minigolf, le labyrinthe. 16 % des gestionnaires présentent une offre variée d'activités mêlant les activités de loisirs et les activités de pleine nature. 80 % des exploitants ont créé de nouveaux ateliers ces dernières années, l'investissement moyen étant de l'ordre de 10 000 à 20 000 euros par an.

Les acteurs

Les parcours acrobatiques en hauteur sont généralement créés et gérés par des sociétés privées et implantées sur des terrains appartenant à des communes ou des communautés de communes. L'aménagement d'un PAH est soumis à un certain nombre de formalités :

- permis d'aménager (article R. 421-19 du code de l'urbanisme) pour ce qui concerne les équipements des arbres et pour les aires de jeux et de sport d'une surface supérieure à 2 hectares ;
- permis de construire ou déclaration préalable pour les bâtiments (accueil, sanitaire, restauration…) ;
- autorisation de défrichement auprès de la préfecture (article L. 311-1 du Code forestier) ;
- autorisation de l'Office national des forêts (ONF) en cas d'implantation du PAH dans une forêt domaniale et simple avis en cas d'implantation dans une forêt appartenant à une collectivité locale.

Une norme européenne concerne la construction des parcours acrobatiques en hauteur, fixes et mobiles, et leurs composants. Elle spécifie notamment les exigences de sécurité concernant la conception, la construction, le contrôle et la maintenance des parcours acrobatiques en hauteur et de leurs composants. Son application n'est pas obligatoire.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Évolution du secteur

Le développement des parcours acrobatiques en hauteur a atteint son apogée en 2002 et est resté à un niveau assez élevé les trois années suivantes. La création de nouveaux parcs s'est fortement ralentie depuis 2006. Ces nouvelles installations sont mûrement réfléchies et répondent à une stratégie marketing bien définie. Elles sont principalement associées à l'implantation de structures collectives comme les centres de vacances, les campings ou des associations locales. Par ailleurs, un coût d'investissement minimum est désormais indispensable pour que le parc soit attractif et compétitif dès son ouverture. Les porteurs de projets sont donc plus rares mais plus professionnels qu'il y a 5 ans.

La création de nouveaux parcs s'est faite sous l'impulsion de nouveaux pratiquants et/ou de l'augmentation du nombre de journées de pratique par individu. Une très forte disparité de fréquentation apparaît cependant compte tenu de la taille des parcs et des formes de pratique proposées.

La part d'enfants est en nette progression ces dernières années, d'autant que les gestionnaires développent une offre spécifique pour répondre aux attentes de cette clientèle. Le nombre de PAH proposant cette unique activité est cependant en forte baisse.

Désormais, le PAH s'inscrit dans une offre de multi-activités tournée essentiellement vers le loisir de nature. Les parcours acrobatiques en hauteur sont donc aujourd'hui des équipements relativement lourds, faisant appel aux technologies du câble, dans des espaces clos et normalisés.

L'accidentologie

Il est important de noter que l'accidentologie dans les PAH est faible. Les réceptions, tout particulièrement celles des tyroliennes, sont à l'origine de plus d'un tiers des accidents. Un autre tiers des accidents déclarés est dû à des erreurs d'assurage et des chutes, alors que la pratique est des plus sécurisées : briefing, parcours d'initiation obligatoire pour vérifier la bonne compréhension des consignes de sécurité, ainsi que la bonne manipulation des équipements de protection individuelle, surveillance des parcours aux points stratégiques ou difficiles… Il est à noter la part importante de malaises enregistrés (crises d'asthme, d'épilepsie, de tétanie) : environ 12 % des accidents. Pour certaines personnes, l'accumulation de fatigue, l'évolution en hauteur, la présence continuelle du vide peuvent être incommodants et devenir sources de stress.

http://www.sports.gouv.fr/guide-creation-entreprise/files/parcours-acrobatiques-en-hauteur.pdf

Les manquements à la sécurité peuvent engager la responsabilité des opérateurs. Ainsi, des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement avec sursis ont été prononcées lundi 30 août 2010 par le tribunal correctionnel de Versailles à l'encontre des organisateurs d'une manifestation organisée sous l'égide du conseil général des Yvelines sur le parcours acrobatique des Bréviaires (Yvelines). Les prévenus étaient poursuivis pour blessures involontaires avec incapacité totale supérieure à trois mois. Le 8 juillet, une jeune femme encadrait un groupe d'adolescents dans le cadre de cette manifestation. En empruntant une tyrolienne, elle avait chuté d'environ dix mètres après la rupture de la corde qui était, selon les experts mandatés par le tribunal, hors d'usage et d'un diamètre insuffisant. http://www.securiteconso.org/

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel

Annexe 3 – Le marché touristique en Vendée

D'après « Les chiffres clé du tourisme 2016 en Vendée – Vendée Expansion

Une offre diversifiée et de qualité

Le département de la Vendée fait partie de la région de Pays de la Loire. Il est situé au sud de Nantes et de la Loire-Atlantique et au nord de la région Aquitaine, avec La Rochelle et Niort. La Vendée possède 250 km de côtes protégées à 80% et 140 km de plages de sable fin, avec une grande variété de paysages : dunes, forêts, côtes rocheuses et sauvages, bocage, marais. Ce sont aussi deux îles (Yeu et Noirmoutier), 18 stations balnéaires et 15 ports, dont les plus connus sont Les Sables-d'Olonne, et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
La Vendée offre plus de 100 espaces naturels protégés sur plus de 2000 hectares à disposition des touristes. Avec de nombreux loisirs nautiques à pratiquer, quelque 1600 kms de pistes cyclables, plus de 300 sites de loisirs dont le Puy du Fou et plus de 1500 fêtes et manifestations annuelles. Le tourisme est un élément moteur de l'économie vendéenne.

La fréquentation touristique en 2015

- ✓ La Vendée a accueilli 5 millions de touristes et totalise 35.6 millions de nuitées annuelles. Les mois de juillet et août concentrent 60% de la fréquentation. Avec 87% de touristes français et 13% de touristes étrangers, elle se situe au 4ème rang des destinations de vacances des Français et comme la première destination touristique estivale de la façade atlantique. Si l'on ajoute les étrangers, elle se situe au 7ème rang national des destinations.
- ✓ Les lits touristiques marchands représentent 36% du total de la capacité d'accueil et 85% des hébergements classés sont de niveau 3, 4 et 5 *.
- ✓ Les communes du littoral représentent 80% de la capacité d'accueil touristique et la Vendée est le premier département de France en nombre de campings. En 2015, l'hôtellerie de plein-air totalise plus de 7.7 millions de nuitées et l'hôtellerie : 1.2 million.
- ✓ Les clients viennent à 53.6% en famille, 33.5% en couple, 7.3% entre amis et 5.6% seuls ou en groupe.
- ✓ La durée de séjour est de 11.7 jours en moyenne : 7.6 jours au printemps, 13.1 jours en été, 12.6 jours en arrière-saison. 28% des séjours ont moins de 7 jours.

Le tourisme nomade et les nouveaux usages du numérique en vacances

- ✓ Les réservations sur internet concernent un touriste sur deux pour l'hébergement marchand et 25% pour l'hébergement non marchand.
- ✓ Pour s'informer en vacances, sur place, 81% des touristes utilisent un smartphone. 65% s'informent aussi auprès de l'Office de tourisme.
- ✓ Un touriste sur trois bénéficie de promotions au moment de l'achat.

Pourquoi les touristes utilisent le « numérique » en vacances ?

- ✓ Pour conserver le lien social (82.2%) et pour consulter les réseaux sociaux (38%)
- ✓ Pour disposer d'informations locales : idées d'activités (28%), animations et événements (21%), bons plans et promotions (10%), laisser des avis (4%), consulter la météo (3%), le GPS (2%)
- ✓ Pour travailler, rester en contact avec son environnement professionnel (10%)
- ✓ Pour jouer, s'informer : loisirs (4.2%), photos et vidéos (2%), informations (0.7%), actualités (0.4%).

Les activités les plus pratiquées (en % du nombre de touristes en Vendée)

- ✓ La Vendée offre plus de 300 sites de loisirs représentant 4 millions de visiteurs en 2015
- ✓ Deux touristes sur trois visitent un ou plusieurs sites. Deux sites en moyenne sont visités par touriste
- ✓ 51% des répondants ont visité ou vont visiter une station littorale
- ✓ 2.3 visites (villes, lieux) sont pratiquées en moyenne par unité sociale (couple, famille….)
- ✓ 1.9 sites touristiques à entrée payante sont consommés en moyenne durant le séjour
- ✓ Les familles avec enfants consomment davantage de sites de loisirs et d'activités de plein-air que les autres catégories de touristes (6 à 13 points de plus).

Base nationale des Sujets d'examen de l'enseignement professionnel

SITES DE LOISIRS	% de fréquentation	DESTINATIONS les plus fréquentées	% de fréquentation
Sites naturels	46	Les Sables-d'Olonne	51
Puy du Fou	41	St-Gilles-Croix-de-Vie	18
Châteaux et monuments	27	La Rochelle	11
Zoos et parcs animaliers	21	La Faute-sur-Mer	9
Musées et écomusées	15	Talmont-St-Hilaire	9
Parcs et jardins	14	Ile de Noirmoutier	9
Parcs de loisirs	12	L'Aiguillon-sur-Mer	8
Abbayes et monuments religieux	8		
Moulins	5		
Visites d'entreprises	1		

- ✓ En 2016, 54% des sites touristiques et des activités de loisirs enregistrent une fréquentation stable ou supérieure à l'année dernière
- ✓ Les sites de plein-air observent pour 63% d'entre eux une fréquentation stable ou supérieure à la même période de l'année dernière alors que les sites couverts enregistrent une fréquentation stable ou supérieure pour 41% d'entre eux seulement. Le Puy du Fou bat un nouveau record de fréquentation avec plus de 2.2 millions de visiteurs (+100 000 entrées par rapport à 2015).

Annexe 4 – L'offre « parcours aventure » et « paint ball » en Vendée

http://www.vendee-tourisme.com



1 - LE GRAND DEFI
St-Julien-des-Landes
2 - EXPLORA PARC
St-Jean-de-Monts
3 - FEELING FOREST
St-Hilaire-de-Riez
4 – MECAMAX
Ile d'Olonne
5 - ATLANTIC KART PAINBALL
Château d'Olonne
6 - INDIAN FOREST ATLANTIC VENDEE - Le Bernard
7 – AXE YON Paint Ball – Parc de Californie - La Faute-sur-mer
8 – FUNSHINE
La ferrière
9 – AXE YON Paint Ball
La Roche-sur-Yon
10 – TEPACAP VENDEE
Ménard la Barotière
11 – LE DONJON DES CIMES PARCABOUT – Fontenay le Comte
12 – BIG SMILE Paint Ball
L'Ile d'Elle

2 - EXPLORA CAP à St-Jean-de-Monts : paint-ball, sauts acrobatiques sur filets, tirs à l'arc, parc accrobranche. Nos 8 parcours de niveaux croissants vous proposent des ateliers sensationnels : murs d'escalade, base-jump, tyroliennes. Venez tester votre équilibre, votre force et votre habileté au tir à l'arc ! Retrouvez également un parcours filet pour les plus petits, mais aussi des coins détente avec massage pour les parents ! Vous pourrez pique-niquer sur la terrasse, le nombre de parcours et le temps n'étant pas limités pour profiter d'une journée extraordinaire.

3 - FEELING FOREST à St-Hilaire-du-Riez : parcours acrobatique de 2h30 dans les arbres - à partir de 6 ans - Evoluez en toute sécurité avec la ligne de vie continue. Parc de jeux gonflables - Mini-golf - Snack - Pédalos - Aire de pique-nique. Site d'escalade.

4 - MECAMAX - L'Ile d'Olonne : karts et quads de dernière génération. Karts SODIKART Fun Kid enfants, TR8 270cc et RT8 390cc. Prix dégressifs dès le 2ème billet. Location adultes et enfants à partir de 7 ans. Nouveau biplace à partir de 3 ans. Promenade en quads en famille, en quads KYMCO 300cc sur nos sentiers en sous-bois privés sur 5 hectares. Pistes d'initiation pour les adultes et les enfants. Bar, terrasses, espaces verts, espace pique-nique, salle de réunion, traiteur, wifi.

Base nationale des sujets d'examen de l'enseignement professionnel

5 - ATLANTIC KART PAINTBALL au Château d'Olonne : plaisir et sensations garantis sur la plus grande piste de karting du littoral vendéen (1000 mètres) avec club-house et terrasse panoramique. Vous évoluerez à bord des différentes catégories de kart en fonction de l'âge. Comme notre champion du monde Thomas LAURENT, venez découvrir les joies du pilotage en toute sécurité avec les conseils avisés de véritables passionnés. En solitaire, en famille, entre amis, collègues ; de la série chronométrée aux formules "course" et "endurance". Fermé en janvier. Ouvert tous les jours en été dès 10h. Vacances scolaires toutes zones : tous les jours dès 14h. Avril, mai, juin, septembre : tous les après-midis (sauf le jeudi) ; Tarifs 2016 (les 10 minutes) : enfant à partir de 14€, adulte à partir de 18€ - Tarif dégressif.

6 - INDIAN FOREST - Le Bernard, nouveauté 2016 : la Crazy Race : prends le volant d'un vrai petit bolide et tente de remporter la course ! Mais attention à toi : une direction inversée et quelques pièges astucieux sur le parcours vont rendre ta course complètement folle ! Inédit dans le grand ouest ! Venez aussi découvrir notre « water jump », nos parcours accrobranches et relevez les défis du « Fort débrouillard »

7 - AXE YON Paint Ball – Parc de Californie - La Faute-sur-mer : venez découvrir ou redécouvrir le paintball, dans un cadre naturel. Le parc de la Californie vous propose 2 heures de pure adrénaline. Venez maîtriser les deux hectares de nature sauvage, pour dominer l'adversaire sans vous faire toucher. Palettes, cabanes, bassins, sans oublier la mythique volière, vous aideront à tendre des pièges à l'ennemi et à trouver la meilleure stratégie. Ruse et précision seront vos alliées dans votre quête de victoire. Pour une activité pleine de rires et de sensations fortes, pensez AXE YON Paintball à la Faute-sur-Mer.

8 - FUNSHINE - La Ferrière : plus de 60 activités loisirs à partager en intérieur et en extérieur. Dans un parc de 2 hectares, (terrains indoor et outdoor, 3 vestiaires avec douches, bar-restaurant avec grand écran, grand parking…) vous permettront de passer de bons moments avec vos amis, vos collègues de travail ou votre famille. Foot en salle, paintball, fitness, jeux enfants, structures gonflables, tyrolienne, karts à pédales, club de forme, badminton, anniversaires, événements familiaux, événements entreprises...

9 - AXE YON Paint Ball - La Roche-sur-Yon : jeu d'équipes avec des lanceurs de billes de peinture. Le paintball est une activité sportive opposant deux équipes dont les joueurs sont équipés de masques de protection et de lanceurs qui propulsent des billes de peinture. Le jeu se pratique en extérieur, sur 3 terrains aménagés (forêt, urbain et compétition). Possibilité de pratiquer à domicile. Location et vente de matériel. Formules événements : enterrement de vie de célibataires, anniversaires, foyers de jeunes... Tarifs spéciaux : nous consulter.

10 - TEPACAP VENDEE - Mesnard La Barotière : le parc de loisirs TEPACAP, au bord du lac de la Tricherie est à 15 mn du Puy du Fou. TEPACAP offre en plus de ses 8 parcours acrobatiques dans les arbres de multiples activités : tir à l'arc, paintball, courses d'orientation, espace détente, espace enfants et nouveauté 2016 : un parcours sensoriel. Parcours dans les arbres à partir de 7 ans. Le monde des Pitchouns, un espace dédié aux enfants de – 7 ans : parcours identiques à ceux du monde des grands, mais à 1m du sol et sans baudrier, des trampolines, une cabane aux multi-activités (toboggan, mur d'escalade…), un labyrinthe… Accueil des groupes sur réservation. Le lac de la Tricherie, c'est une base de loisirs pour passer une agréable journée en famille : aires de pique-nique, baignade surveillée en été, pizzéria, snack.

11 - Le Donjon des Cimes « PARCABOUT » – Fontenay-le-Comte : site de loisirs pour courir et sauter en toute sécurité entre les arbres. Au milieu d'un splendide parc surplombant la ville d'art et d'histoire de Fontenay-le-Comte. Le Donjon des Cimes « PARCABOUT » de la ville de Fontenay-le-Comte, situé au cœur du centre historique de la ville. Partagez une expérience unique en grimpant, sautant, ou courant entre les arbres. Vous évoluez à 9 m de haut, en toute sécurité, sans équipement et en toute liberté, sur les 2 000 m², et sur plusieurs niveaux. Un espace rafraîchissement, détente avec transats et bains de soleil, une terrasse ombragée font de ce lieu un havre de paix où l'on aime se détendre et profiter d'une vue panoramique unique sur la ville.

12 - BIG SMILE Paint Ball - L'Ile d'Elle : NOUVEAU ! Unique paintball en sud Vendée, entre Niort et La Rochelle. Envie de vous amuser entre ami(e)s ! Venez batailler au cœur d'un décor Far West dans l'unique paintball du marais poitevin en sud Vendée. Forfaits "tout compris" (lanceur + masque + plastron + air à volonté). Forfait 200 billes : 20€ - Forfait 300 billes : 27€ - Forfait 500 billes : 39€ - 100 billes supplémentaires : 8€ - Tarif spécial pour les joueurs équipés.

Annexe 5 – L'offre « parcours acrobatique en hauteur » du Grand Défi - 2016

Extraits du site internet : http://www.grand-defi.com

Nos parcours jaunes pitchouns - À partir de 2 ans - 5 parcours

De vrais parcours pour les plus petits. Unique en Vendée ! Les enfants évoluent avec leurs parents et sous leur responsabilité. Hauteur : 60 cm à 2 m. Les pitchouns découvriront les joies de l'accrobranche : pont de singe, tyrolienne, luge, …





Nos parcours verts familles - À partir de 6 ans - 8 parcours

Ces parcours permettent à toute la famille, enfants comme adultes, de goûter à l'accrobranche. Deux de ces parcours vous offrent des sensations fortes avec six méga tyroliennes au-dessus de l'étang ! Unique en Vendée !

Nos parcours bleus aventures - À partir de 9 ans - 3 parcours

Ils s'adressent aux pratiquants confirmés. Ces parcours permettent de voyager à la cime des arbres et de traverser les étangs via nos méga-tyroliennes.

Nos parcours rouges sportifs - À partir de 12 ans - 2 parcours.

Ces parcours s'adressent aux sportifs en pleine forme, amateurs de sensations fortes et qui aiment les méga-tyroliennes au-dessus des étangs.

Nos parcours noirs défis - À partir de 15 ans - 2 parcours.

Ces parcours s'adressent aux experts de la grimpe n'ayant pas le vertige. Découvrez la vue du parc à près de vingt mètres de hauteur avec des ateliers comme le saut de Tarzan ou le surf. Sportif du dimanche, s'abstenir !







Parce que la sécurité fait également partie intégrante de notre politique, tous nos opérateurs sont titulaires du certificat de qualification professionnelle d'opérateur de parcours acrobatique en hauteur (CQP OPAH) et tous nos parcours sont équipés d'un système de sécurité de ligne de vie continue. Ce système permet, une fois sur les parcours, de ne jamais se détacher.

Nous mettons également un point d'honneur à travailler en harmonie avec la nature : le respect de l'environnement est l'une de nos préoccupations premières. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Office National des forêts. Ainsi, nous avons installé des toilettes sèches, nos chemins sont balisés afin d'éviter le piétinement des zones fragiles et nos installations sont, en plus d'être entièrement démontables, conçues dans un souci de valorisation du site…

Référentiel national des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Annexe 6 – Optimiser son site internet pour tablettes et smartphones

http://coulisses.com

Pourquoi vous devez optimiser votre site internet pour les mobiles et tablettes

Près de la moitié des internautes navigue désormais sur le web depuis un mobile ou une tablette. Il est aujourd'hui possible d'accéder à internet (presque) partout et tout le temps : au moment de la pause déjeuner, en rentrant du travail, à la maison… Mais on ne "surfe" pas de la même manière sur un écran d'ordinateur que sur celui d'un smartphone.

Le nombre d'internautes naviguant depuis leur mobile ou leur tablette ne cesse d'augmenter. Ainsi, les amateurs de spectacles s'informent également de plus en plus de l'actualité du secteur (la programmation des salles proches de chez eux, l'actualité des festivals et de leurs artistes préférés…) via ces supports. Parce qu'il a accès à internet à tout moment, le public ne s'en prive pas et vous demande d'être présent partout et tout le temps. Il est donc indispensable pour vous de développer un site web en adéquation avec les habitudes de navigation liées à ces nouveaux supports pour améliorer votre visibilité, vous ouvrir à de nouveaux publics, et augmenter les résultats de votre billetterie.

Améliorer sa visibilité sur internet

Un site mobile est accessible depuis n'importe quel smartphone (ou tablette), contrairement aux applications mobiles qui doivent être développées pour tous les systèmes d'exploitation (iOS, Android, BlackBerry et Windows Phone 7) et nécessitent d'être téléchargées.

Un site mobile est consultable 24 h/24 et 7 j/7 dans une version optimisée pour la navigation sur de petits écrans.

Le « responsive design », c'est-à-dire la mise en forme d'un site qui s'adapte à la taille de l'écran de manière intelligente, est la solution la plus adaptée pour donner à chaque visiteur une version du site qui correspond au mieux à sa situation.

Les moteurs de recherche, et particulièrement Google, placent l'expérience des utilisateurs au cœur du principe de référencement. Si votre site répond aux besoins et aux attentes des internautes, il sera valorisé. Aujourd'hui, cela passe notamment par le fait d'optimiser son site web pour les mobiles et tablettes.

Stimuler la diffusion des productions

En France, une personne sur deux possède un smartphone. Les utilisateurs de smartphone sont répartis de la manière suivante parmi les différentes tranches d'âge : les 11-25 ans représentent 32 %, les 25-50 ans 48 % et les 50 ans et plus 20 %. Un site web optimisé pour les smartphones vous permet donc de toucher l'ensemble de votre public.

Les visiteurs de votre site mobile trouvent facilement et rapidement toutes les informations pouvant les intéresser grâce à des menus simplifiés (programmations, horaires, distribution, contacts, modalités de réservation, paiement en ligne…). En proposant un site pensé pour la navigation sur mobile ou tablette, vous vous adaptez à la façon de naviguer des internautes et à leurs exigences, vous augmentez vos chances qu'ils s'intéressent à vous et viennent voir vos spectacles.

L'affichage d'un site mobile est plus rapide que celui d'un site classique. L'utilisation d'un tel support est donc plus adaptée à un public qui cherche des informations concises ou qui souhaite réserver son billet dans l'instant. Elle favorise donc les décisions d'achat "à la dernière minute", ou sur place, le soir même.

La réservation en ligne est plus rapide et efficace. Un site lisible, avec une bonne ergonomie, qui plus est disponible partout et tout le temps, cela donne envie à vos spectateurs de réserver. Il ne reste qu'à mettre en valeur votre option de réservation en ligne. Un site internet adapté aux mobiles et tablettes, c'est un atout fort pour développer et fidéliser votre public.

Vous l'aurez compris, les habitudes de navigation de votre public évoluent. Celui-ci peut désormais consulter votre site web à tout instant, en tous lieux et via différents canaux. De quoi démultiplier vos chances de promouvoir votre actualité, et mettre en valeur vos productions. Avoir un site adapté aux plateformes mobile et tablettes, c'est répondre aux exigences et attentes de vos spectateurs, mais aussi toucher de nouveaux publics, et bien entendu, profiter d'un meilleur référencement sur les moteurs de recherche.

coulisses
LA REVUE PRATIQUE DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE

Reproduction des sujets d'examens autorisée sans modification ni vente

Annexe 7 – Lasertag extérieur et quick jump, nouveautés du Grand Défi

http://www.ouest-france.fr/



Le quick jump, un saut de 18 mètres pour goûter à la chute libre, frisson garanti ! Daniel Mourgues à gauche et Armel Lancereau sur leur véhicule d'exploration. Lasertag au cœur de la forêt du Grand Défi.

77000, c'est le nombre d'entrées, toutes activités confondues, au parc du Grand Défi en 2016, dont 56000 pour l'accrobranche. La saison 2017 s'annonce bien, et avec des nouveautés.

Quelques privilégiés ont déjà testé les sensations des nouvelles attractions proposées par le Grand Défi. Le Lasertag extérieur, une « guerre » fictive dans un décor de Star Wars, au cœur de la forêt, et le quick jump, un saut d'une tour de 18 mètres.

« Pour caractériser le Grand Défi, je dirais : large choix d'activités intégrées dans la nature, pour tous les âges et tous les goûts. Qu'on aime les sensations ou non. Et priorité à la sécurité et aux idées novatrices », résume Armel Lancereau, le directeur.

« Avec le Lasertag et le quick jump, effectivement nous allons innover », poursuit Daniel Mourgues son associé. Le Lasertag, inspiré de Star Wars dans un décor en partie naturel et en partie galactique, avec ses tunnels obscurs, ses cabanes cachettes, son vaisseau futuriste... est un subtil mélange entre le laser game et le paintball... Sans leurs inconvénients.

« Pas de projectiles, contrairement aux billes de paintball, et vous évoluez dans un espace plus grand qu'au laser game, dans la nature. » Deux équipes, en pleine forêt, se livrent à une « guerre » fictive sans merci. Munies de pistolets laser très précis dotés de lunettes de visées, leurs objectifs sont clairs : protéger leur base et leurs coéquipiers. **« Une partie de Lasertag dure 20 minutes et est accessible à partir de 6 ans. »**

Et le quick jump ? Acrophobe s'abstenir ! Une tour de 18 mètres, arrivée tout droit du parc de Mervent, permet de vivre des sensations fortes en se lançant dans le vide.

Avec ses 20 hectares équipés sur 50 au total, le parc regorge d'animations : 23 parcours dans les arbres pour toute la famille, dès l'âge de deux ans, vingt méga-tyroliennes au-dessus des étangs, cinq nouvelles à faire pâlir Tarzan ! Le paintball toute l'année, un disc golf, quatre parcours d'orientation, des balades à poney...

Et si l'on n'a pas l'âme d'un aventurier, qu'à cela ne tienne ! Le site accueille aussi gracieusement les flâneurs. Des tables de pique-nique sont à disposition. Et la basse-cour apprécie les restes de votre déjeuner.

Armel et Daniel passionnés depuis le début ne ménagent ni leur temps ni leur investissement. Avec aussi à la clé de l'emploi saisonnier. Cet été, de huit salariés, ils passeront à 56, une équipe jeune et dynamique pour accueillir vacanciers et locaux.

Banque nationale des Sujets de l'enseignement professionnel

Annexe 8 – Données financières 2016 de la SARL MCL

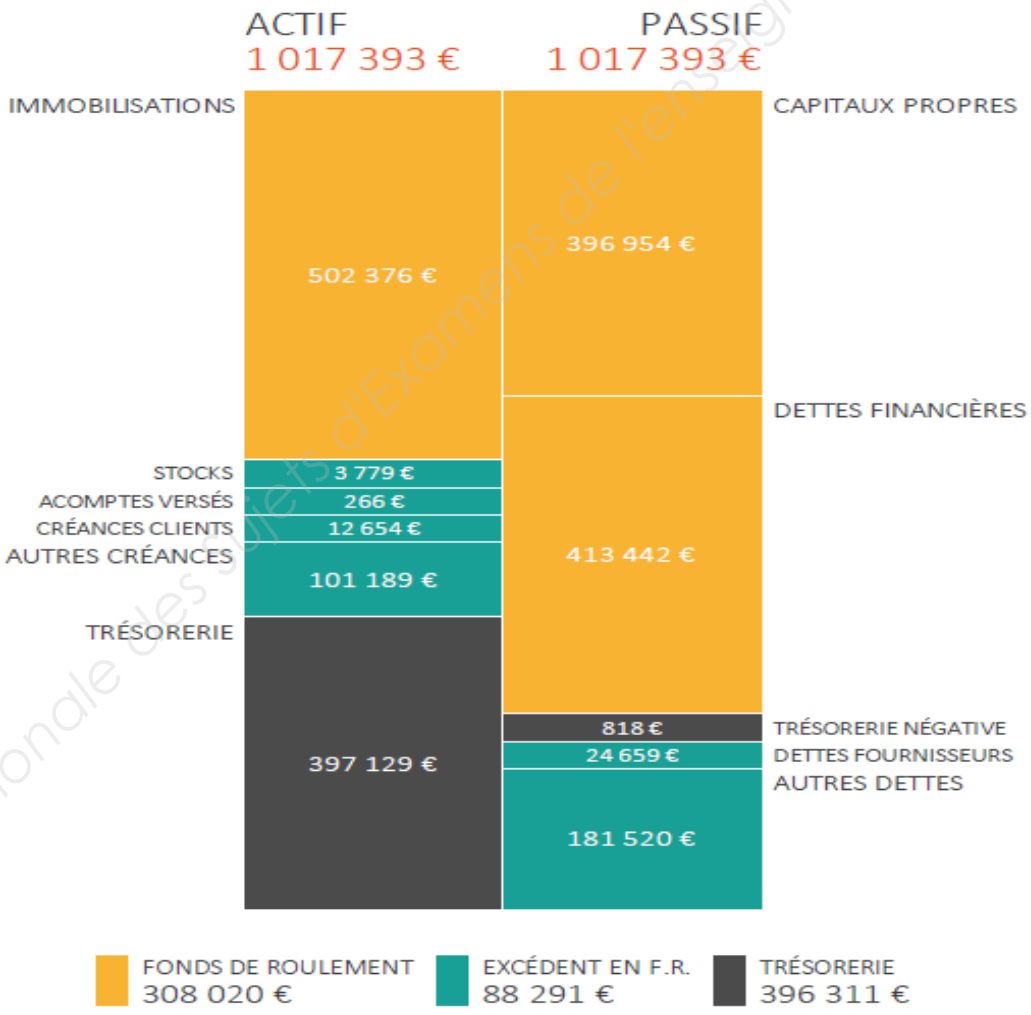
Source : Le Grand Défi

Données d'activité 2016

	PAH	Paint ball	Poney	Disc golf	Orientation	Total
CA (en €)	815 500,00 €	171 500,00 €	26 700,00 €	13 159,00 €	9 400,00 €	1 036 259,00 €
% du CA total	78,70%	16,55%	2,58%	1,27%	0,91%	100,00%
Fréquentation (en pers.)	56 000	9 500	5 300	3 500	2 700	77 000

- ✓ Le parc est fermé de novembre à février. Cependant certaines activités comme le paintball ou le Lasertag restent accessibles toute l'année sur réservation.
- ✓ 90% de l'activité est concentrée sur la période d'avril à septembre et 65% sur les seuls mois de juillet et août.

Bilan 2016 (extraits)



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Annexe 9 - Données financières de mise en place de l'activité quick jump

Source : Le Grand Défi

Frais d'acquisition et de mise en service

- ✓ Prix d'acquisition de la tour : 2 000 €
- ✓ Location grue + transport : 8 000 €
- ✓ Démontage, remontage et mise en service - Main d'œuvre Grand Défi : 280 heures
- ✓ Coût d'une heure de main d'œuvre directe « Grand Défi » hors charges patronales : 20 €
- ✓ Charges patronales : 50 % du salaire net
- ✓ Fabrication de pièces en acier galvanisé pour adaptation à la nouvelle utilisation : 3 000 €
- ✓ Etude de faisabilité : 2 800 €
- ✓ Mise en place de la tour sur site (béton, ferraillage, location matériel) : 5 000 €

Autres données

Il est prévu d'amortir l'ensemble de ces frais d'étude, d'acquisition et d'installation sur 5 ans
Le taux de marge sur coût variable souhaité est de 10 %
Le prix de vente moyen prévisionnel est de 8 € par saut

Annexe 10 – Annonce rédigée par le stagiaire

Source : Le Grand Défi

Le Grand Défi recherche une responsable gestion des risques.

Placée directement sous l'autorité du directeur de site, cette jeune femme, originaire de Vendée, aura pour mission de :

- ✓ Mettre en place les procédures sécurité au sein du parc du Grand Défi
- ✓ Réaliser les audits nécessaires
- ✓ Définir les besoins de formation du personnel
- ✓ Contribuer au bon fonctionnement de la structure.

De formation Bac + 5, elle saura se rendre très disponible. Son autonomie et son aptitude au travail en groupe auront, dans l'idéal, été développées au cours d'expériences préalables réussies dans des structures réceptives.

Rémunération : fixe + remboursement frais
Type de contrat : CDI
Date de prise de fonction : 1er janvier 2017

Les candidates devront fournir : un curriculum vitae, une photo récente, une photocopie de leur carte d'électeur, une photocopie du livret de famille.

Les dossiers de candidature sont à adresser par courriel à : recrutement@legranddefi.com

Boîte Normande des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Annexe 11 : LE SNEPA

(extraits du site internet)

Le Syndicat National des Exploitants de Parcours d'Aventure (SNEPA) a été créé en juin 2004 afin de rassembler les professionnels de l'activité de parcours acrobatique en hauteur (PAH) autour d'un organisme voué à la défense de leurs intérêts communs auprès des pouvoirs publics ainsi qu'à la promotion de cette activité auprès du grand public.

Depuis 2012, le SNEPA a ouvert son adhésion à titre de membres honoraires, aux fournisseurs comme les fournisseurs de câbles et d'accastillages, les bureaux d'étude, les producteurs de cordes de montagne et de sécurité… En 2015, le syndicat compte 13 membres honoraires, sans droit de vote, pouvant ainsi bénéficier de services privilégiés. Aujourd'hui, le syndicat représente près de 300 parcs sur les quelques 600 implantés sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'une dizaine de parcs à l'étranger. Il vise maintenant à renforcer encore davantage le poids de son action au niveau national et européen en s'ouvrant sur d'autres secteurs du tourisme et des loisirs.

« *Elu à la présidence du SNEPA en 2012, le fait le plus marquant de mon début de mandat est sans nul doute le combat mené par toute l'équipe pour obtenir la TVA à taux intermédiaire. Un combat significatif pour l'essor et la reconnaissance de la profession auprès des institutions. Quant à l'avenir des PAH, je le vois dans la diversification et la multiplication des offres de loisirs. Je le devine également dans la fédération des structures exerçant des activités qui ont les mêmes préoccupations fiscales, salariales et conventionnelles. Et à l'international car ce savoir-faire est exportable. Mais ça se sait déjà dans le monde entier.* »

Luc PEYRE – Président du SNEPA

Par l'intermédiaire de son organisme de formation l'Association française de formation et recherche en parcours aventure en hauteur (AFFoRPAH), le SNEPA prépare au CQP OPAH, certificat de qualification professionnelle, opérateur de parcours acrobatiques en hauteur.
L'opérateur formé et diplômé garantit à la clientèle une sécurité optimale au sein du parc. Ce dernier sera chargé de l'explication des consignes de sécurité, et de l'équipement des visiteurs (baudrier notamment). Il contrôlera et validera le parcours-test effectué par les pratiquants. De plus, il veille au bon déroulement de l'activité et peut être amené à intervenir en hauteur pour secourir des personnes en difficulté. Ce poste requière maîtrise de soi, sens de l'accueil, bonne condition physique, mais également dynamisme et sourire !

Par ailleurs, le SNEPA est chargé de développer des normes de certification pour les installations et de négocier des contrats d'assurance spécifiques pour ce type d'activité. Il propose également à ses adhérents un service de veille juridique et veille presse, des conseils techniques ou en matière de ressources humaines ainsi qu'une mise à disposition d'une gamme de documents types leur permettant de simplifier leurs démarches administratives (contrats de travail, registres de sécurité, etc.).

Chaque adhérent du SNEPA peut faire profiter de son expertise au service de tous, via son investissement au sein de différentes commissions de travail.

La commission QUALITE : Le Syndicat national des exploitants de parcours aventure en hauteur est devenu depuis le 19 mai 2015 réseau délégataire de la marque Qualité Tourisme™. Les PAH, plus communément appelés « Accrobranches © », pourront désormais prétendre à la marque Qualité Tourisme™, au même titre que les hôtels ou restaurants.

La commission GESTION DES RISQUES : Cette commission intervient afin de travailler de concert avec les fournisseurs en vue de proposer aux exploitants et visiteurs une amélioration de la sécurité dans les parcs. Une veille technique est assurée en permanence par les membres de la commission.

La commission COMMUNICATION : Cette commission a pour vocation de développer la communication interne et externe du SNEPA avec les outils à sa disposition. Elle se charge de promouvoir le développement de l'activité PAH

Le SNEPA travaille également sur l'avancée de la législation, via sa participation aux réunions de normalisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.